



Notification de cession de créance

Par **Marconono**, le **24/05/2017** à **16:52**

Bonjour, j'aurais voulu avoir quelques renseignements si possible car là je suis dans l'impasse.
Voilà j'ai reçu un courrier d'Intrum Justitia notifiant une notification de cession de créance. Je vous écris le début du courrier :
Franfinance, aux termes d'un acte sous seing privé du 17/03/2017 (art 1324 et suivants du code civil) a cédé le 01/06/2016 un portefeuille de créances qu'elle détenait, à la société Intrum Justitia Debt Finance, société de gestion recouvrement de créances.
Cette cession a pour effet de transférer ses créances en faveur de la société Intrum Justitia Debt Finance.
La(es) créance(s) ainsi transférées s'élèvent à 2214,03 € sous réserve de la mise à jour des frais, intérêts et règlements ... , correspondant à votre dossier référencé *****, selon le détail figurant au verso.
Sachant que la dette est de fin 2006 et s'élevait à 3416,44 €. A ce moment là j'avais déjà versé 2009 €. depuis cette date là je n'ai eu aucune nouvelles de leur part, ni décision de justice, ni recommandé rien.
C'est Intrum justitia qui m'a informé de cette décision.
Que dois-je faire s'il vous plaît. Merci d'avance de vos réponses...

Par **Marconono**, le **06/06/2017** à **11:04**

S'il vous plaît, y a t'il quelqu'un pour me répondre ??? Merci